

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

DECRET N° 2018 - 0035/PRES/PM
portant remaniement du Gouvernement.

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

VU la Constitution ;

VU le décret n°2016-001/PRES du 06 Janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;

Sur proposition du Premier Ministre ;

DECRETE

Article 1 : Le Gouvernement du Burkina Faso est remanié ainsi qu'il suit :

01. Ministre d'Etat auprès de la Présidence du Faso.
Monsieur Simon COMPAORE.
02. Ministre de la Sécurité.
Monsieur Clément Pengdwendé SAWADOGO.
03. Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants.
Monsieur Jean-Claude BOUDA.
04. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération.
Monsieur Alpha BARRY.
05. Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique,
Garde des Sceaux.
Monsieur Bessolé René BAGORO.
06. Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement.
Madame Hadizatou Rosine COULIBALY née SORI.
07. Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.
Monsieur Siméon SAWADOGO.

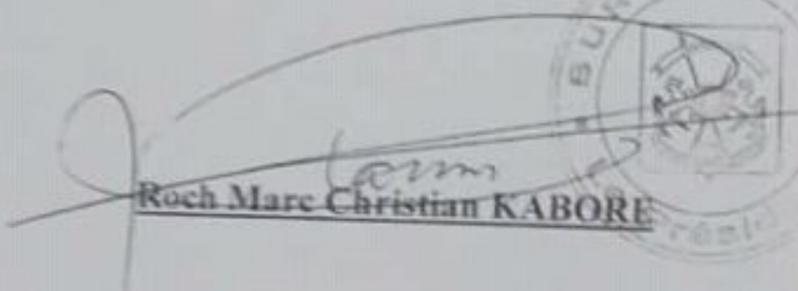
08. Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale.
Monsieur Seyni OUEDRAOGO.
09. Ministre de l'Intégration africaine et des Burkinabè de l'Extérieur.
Monsieur Paul Robert TIENDREBEOGO.
10. Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.
Monsieur Alkassoum MAIGA.
11. Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation.
Monsieur Stanislas OUARO.
12. Ministre de la Santé.
Monsieur Nicolas MEDA.
13. Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement.
Monsieur Rémis Fulgance DANDJINOÛ.
14. Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques.
Monsieur Jacob OUEDRAOGO.
15. Ministre de l'Eau et de l'Assainissement.
Monsieur Niouga Ambroise OUEDRAOGO.
16. Ministre des Infrastructures.
Monsieur Eric Wendenmanegha BOUGOUMA.
17. Ministre de l'Energie.
Monsieur Bachir Ismaël OUEDRAOGO.
18. Ministre des Mines et des Carrières.
Monsieur Oumarou IDANI
19. Ministre des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière.
Monsieur Vincent Timbindi DABILGOU.
20. Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat.
Monsieur Harouna KABORE.

21. Ministre des Ressources Animales et Halieutiques.
Monsieur Sommanogo KOUTOU.
22. Ministre du Développement de l'Economie Numérique et des Postes,
Madame Hadja Fatimata OUATTARA née SANON.
23. Ministre de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion
Professionnelles.
Monsieur Smaïla OUEDRAOGO.
24. Ministre de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille.
Madame Hélène Marie Laurence ILBOUDO née MARCHAL.
25. Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat.
Monsieur Maurice Dieudonné BONANET.
26. Ministre de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement
Climatique.
Monsieur Batio BASSIERE.
27. Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme.
Monsieur Abdoul Karim SANGO.
28. Ministre des Sports et des Loisirs.
Monsieur Daouda AZOUIYOU.
29. Ministre délégué auprès du Ministre de de l'Economie, des Finances
et du Développement, chargé du Budget.
Madame Edith Clémence YAKA.
30. Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Femme, de la Solidarité
Nationale et de la Famille, Chargé des Affaires Sociales, des Personnes
vivant avec un Handicap et de la Lutte contre l'Exclusion.
Madame Yvette DEMBELE.
31. Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et du
Développement, chargé de l'Aménagement du Territoire.
Madame Pauline ZOURE.
32. Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Administration Territoriale et
de la Décentralisation, chargé de la Décentralisation.
Monsieur Alfred GOUBA.

33. Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, chargé de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.
Monsieur Urbain Ibrahim COULIDIATI.

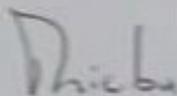
Article 2: Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 31 Janvier 2018


Roch Marc Christian KABORE



Le Premier Ministre



Paul Kaba THIEBA